SIVOS DU R.P.I. "des 3 Moulins"
25410 OSSELLE-ROUTELLE

Compte-rendu de la réunion du 16 juin 2016.
Tous les membres sont présents :
M. LARTOT Michel – M. BOUVERET Damien — M. GROSPERRIN Arnaud - M. GESLOT Christophe - M. DAGON-LARTOT Pierre – - M. BAÏOTTO Jean. Mme GRILLON Christine –Mme ZILIO Sylvie

La séance est ouverte à 20 H 35.

Invités :
Mme GAIHIER Marie-Ange, Enseignante, présente.

Secrétaire de séance : Jean BAÏOTTO. Séance enregistrée.

1°) APPROBATION DES COMPTES-RENDUS

Les élus de Roset-Fluans refusent de signer les comptes-rendus du 23 et du 31 mars 2016 pour non prises en compte des remarques :

- Piles de bois sur le périmètre du RPI
- Utilisation de la cantine scolaire par le foyer rural AURICELLA sans convention
- Délibération n° 6 du 23 mars 2016 trop vague

Pour : 5
Contre : 3

2°) ANNULATION DE LA TRANCHE CONDITIONNELLE DU MARCHE PUBLIC « CONSTRUCTION D'UNE ECOLE A ROSET-FLUANS »

La trésorerie demandant son annulation officielle, une délibération est prise dans ce sens.

Pour : 5
Contre : 3

3°) ANNULATION DE LA DELIBERATION N°6 DU 23 MARS 2016 CONCERNANT LA MAITRISE D ŒUVRE

Suite à la demande de suppression de ce point par une partie des élus, il a été procédé à un nouveau vote
Pour l'annulation de la délibération : 3
Contre l'annulation de la délibération : 5

4°) SUBVENTION SCOLAIRE POUR LES 3 ECOLES

Il est versé 4 € par élève, 2 fois dans l'année.
Pour la participation aux voyages ou animations, il est versé en plus :
Osselle : cotisation à l'USEP
Roset-Fluans, équivalent versé : 385 €
Routelle : 100 € de solde versé à la COOP scolaire (285 € avaient déjà été versés pour une animation)

Adopté à l'unanimité

5°) INDEMNITE DU PRESIDENT

Lors de l'élection du Président à la séance du 23 mars 2016, il avait été omis de voter son indemnité. Le montant sera identique au précédent.

Pour : 7

6°) ASSURANCE CHOMAGE

En raison de nombreux contrats à durée déterminée, il est proposé de cotiser à l'assurance chômage (URSSAF) pour ce personnel. Le taux s'élève à 6,4 % du salaire brut pour le SIVOS.

Pour : 5
Abstention : 2

7°) TARIF DES FRANCAS POUR LES ENFANTS EXTERIEURS

Il est proposé d'appliquer un tarif différent pour les enfants scolarisés en dehors du RPI :
+ 1 € sans repas
+ 2 € avec le repas

Adopté à l'unanimité

8°) ASSISTANCE AU CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

Dans le cadre de l'agrandissement du groupe scolaire à Routelle, il est proposé de prendre une assistance pour l'élaboration du CDC et le choix du Maître d'œuvre. Devis de la CAGB retenu pour un montant de 11 700 €

Pour : 5
Contre : 3

9°) MUTATION DE Mme FICHET (institutrice – maternelle de ROUTELLE

Dans le cadre de la mutation de Mme FICHET, il avait été envisagé d'organiser un pot de l'amitié en remerciement. Celle-ci étant en arrêt maladie jusqu'aux vacances scolaires, et pouvant difficilement se déplacer, il est envisagé de lui remettre un petit cadeau.

Adopté à l'unanimité

10°) QUESTIONS DIVERSES

- Abonnement eau à la SAUR : résiliation à la charge du SIVOS
- Conseil d'école du 2 juin 2016 : il a été évoqué les problèmes électriques survenus à l'école de Roset-Fluans. 3 semaines ont été nécessaires pour effectuer la réparation ce qui est un long délai.
- Départ de la Secrétaire du RPI embauchée au 1er avril 2016. Suite à sa période d'essai, cet agent ne souhaite pas continuer sa période d'essai. Un nouveau recrutement a été lancé.
- Contrat de travail des ATSEM : demande d'intervention du Centre de Gestion pour leur régularisation

La séance est levée à 21 H. 40
Le Président,

MAIRIE D'OSSELLE-ROUTELLE
R.P.I des 3 MOULINS

P. DAGON-LARTOT.